

**LE CONSEIL SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION :**
une contribution singulière
à la réflexion sur l'éducation inclusive
et les inégalités scolaires

Catherine Lebossé

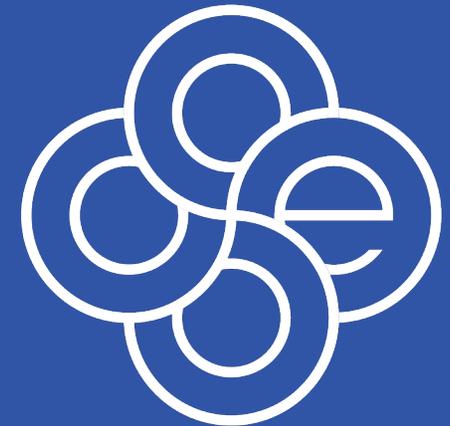
Coordonnatrice de la Commission de l'enseignement secondaire

Colloque organisé par *Une école montréalaise pour tous*

« Tous peuvent apprendre et réussir.

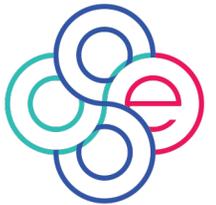
La justice sociale en milieu défavorisé montréalais :
on y travaille ensemble! »,

**Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Montréal, 18 octobre 2019**



**CONSEIL
SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION**

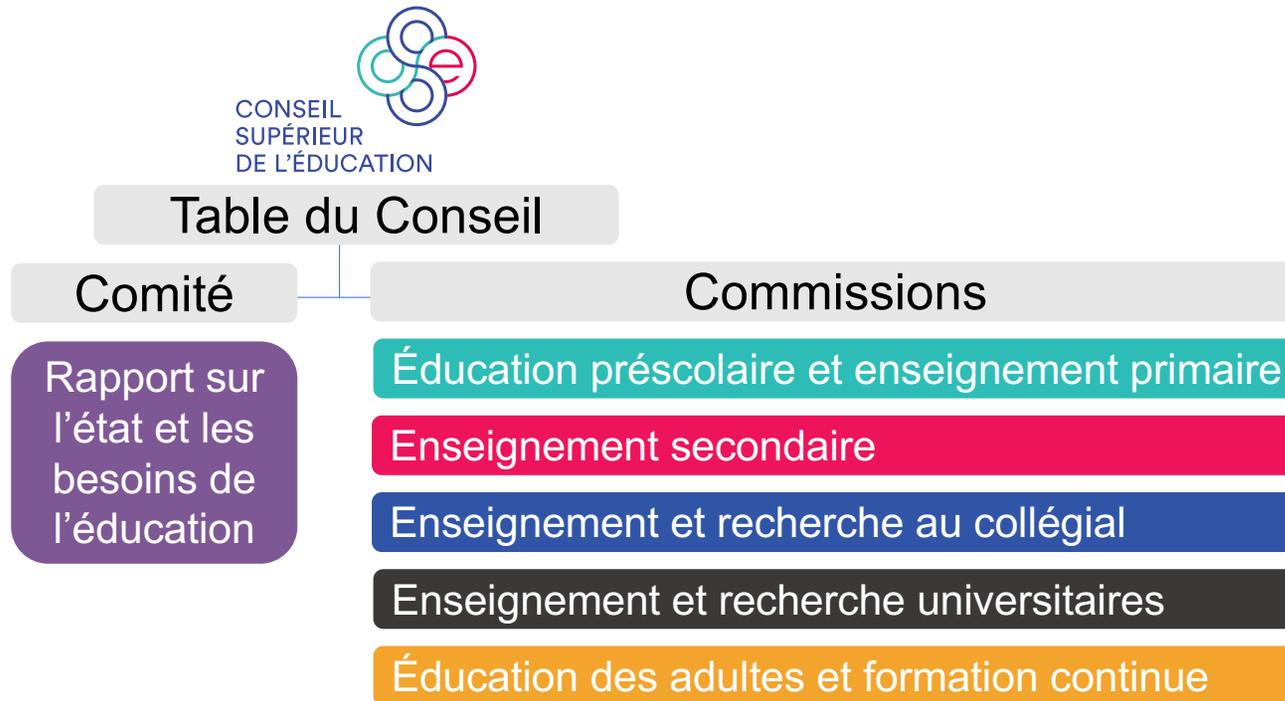
Québec 



CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

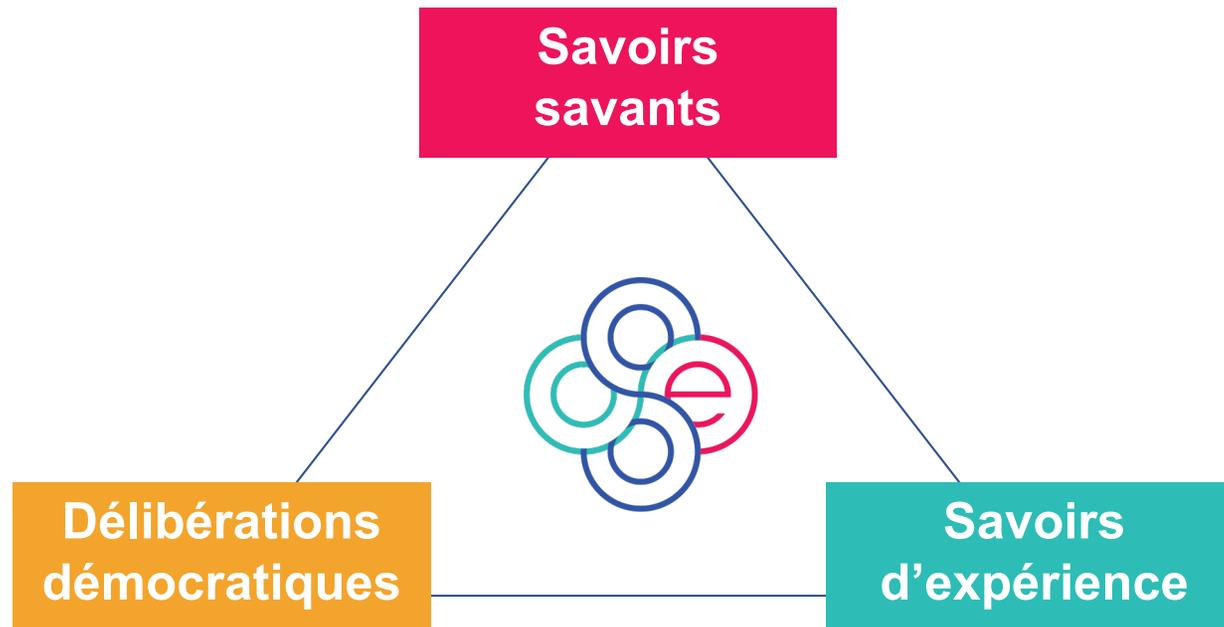
- **Organisme public**
 - Créé en 1964,
en même temps que le ministère de l'Éducation
- **Loi spécifique qui confirme son autonomie**
- **Mission**
 - Informer le ministre de l'Éducation sur l'état et les besoins de l'éducation, et le conseiller sur toute question relative à l'éducation, de la petite enfance à l'âge adulte.

Composition

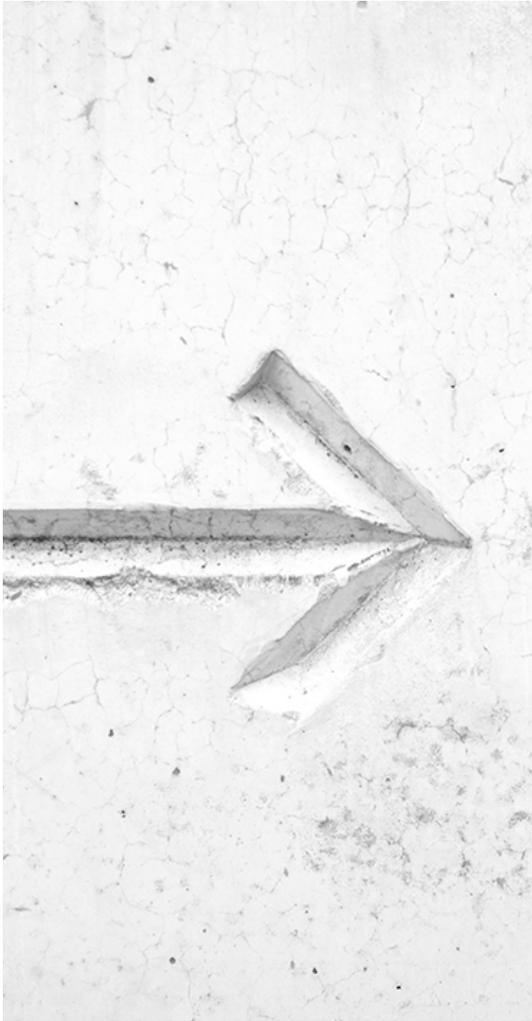


Le travail du Conseil, du Comité et des Commissions est soutenu par une trentaine d'employés.

Trois piliers sur lesquels reposent les productions du Conseil

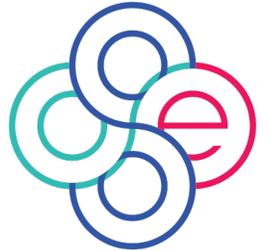


Processus de co-construction des savoirs



ÉTAT DE SITUATION

Un système scolaire performant, mais...



Les progrès réalisés placent aujourd'hui le Québec parmi les sociétés les plus avancées sur le plan de la performance du système d'éducation.

Un objectif reste toutefois inachevé : conduire tous les élèves vers la réussite en permettant à chacun de développer son plein potentiel.

Une diversité bien présente dans les classes

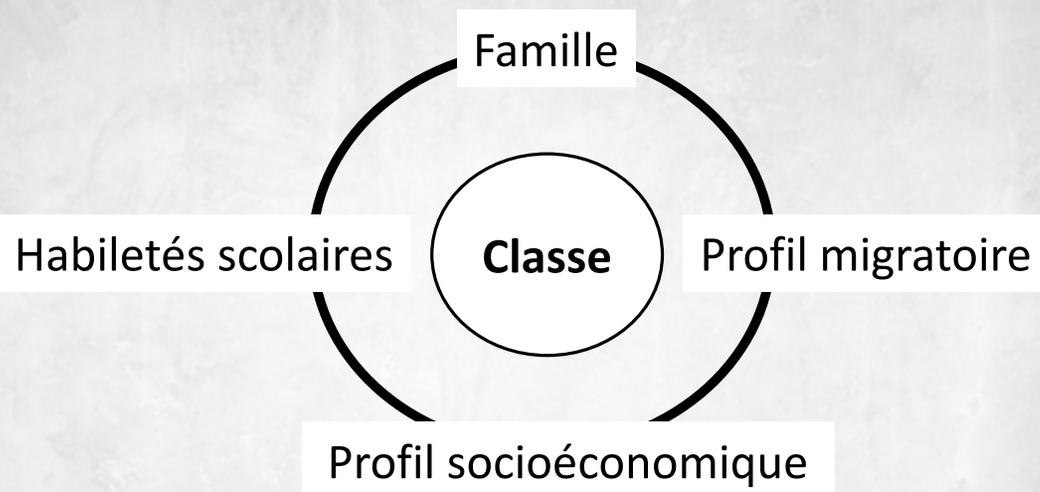
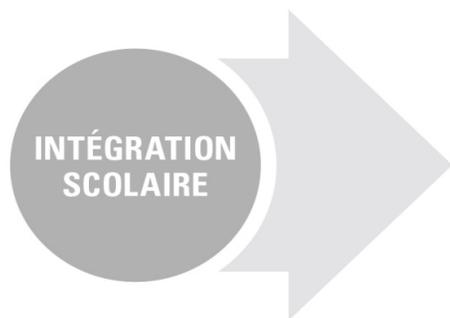
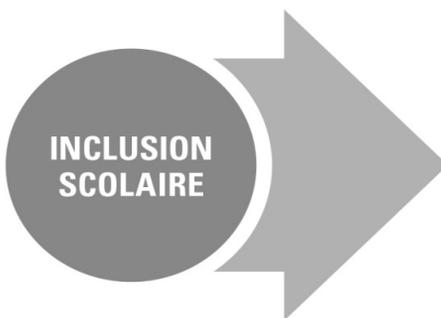


FIGURE 1
LE CONTINUUM VERS UNE ÉDUCATION INCLUSIVE POUR TOUS



INTÉGRATION SCOLAIRE

Dans les situations d'intégration scolaire, l'élève ayant des besoins particuliers est intégré à la classe ordinaire, mais doit s'y adapter (avec les mesures mises à sa disposition). Il doit évoluer comme les autres et suivre l'enseignement donné.



INCLUSION SCOLAIRE

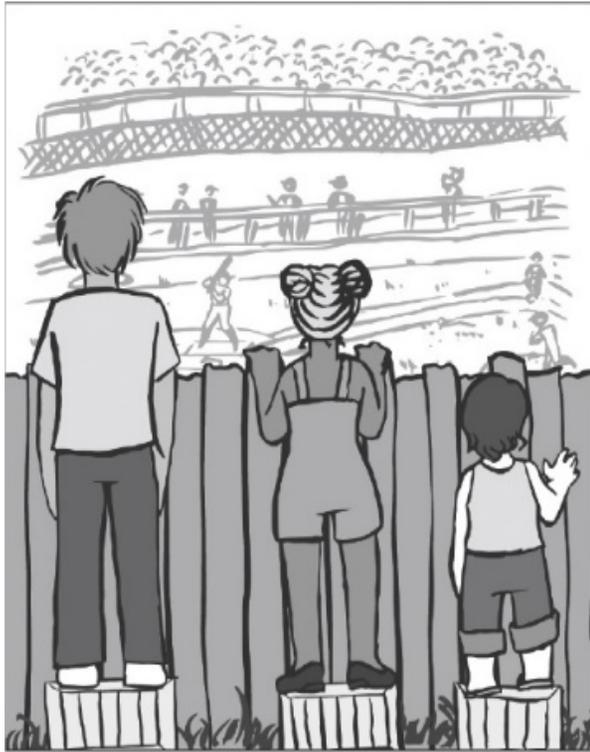
Dans les situations d'inclusion scolaire, c'est plutôt l'école qui s'adapte à l'élève ayant des besoins particuliers pour qu'il puisse participer pleinement aux activités d'apprentissage au sein de la classe ordinaire. Cette inclusion peut être à temps partiel ou à temps plein. On reconnaît la différence et le fait que la réussite puisse se traduire différemment pour certains élèves.



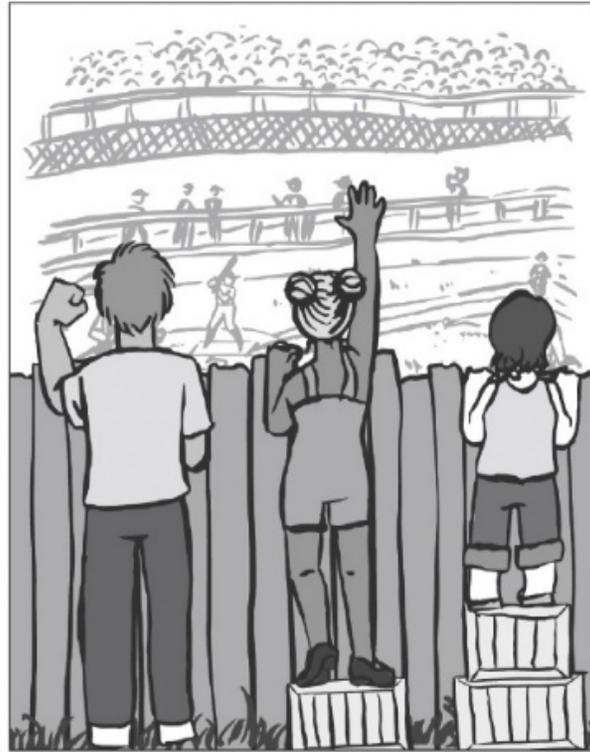
ÉDUCATION INCLUSIVE

Dans les situations d'éducation inclusive, l'école cherche à s'adapter *a priori* à la diversité des élèves dans leur ensemble. On parle aussi de pédagogie inclusive ou de pédagogie universelle. En agissant sur les obstacles à l'apprentissage, l'école cherche à développer le plein potentiel de chacun selon ses aptitudes et ses champs d'intérêt, dans une perspective d'apprentissage tout au long et au large de la vie.

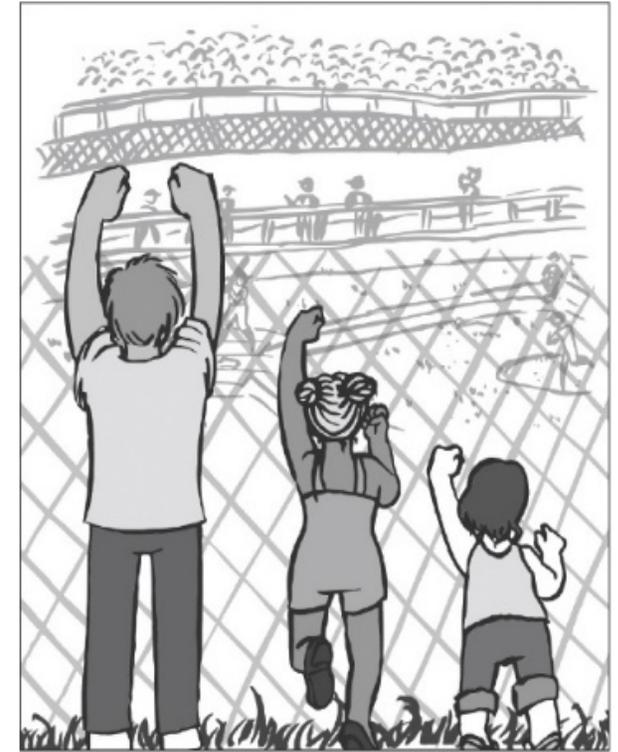
Source : Conseil supérieur de l'éducation.



ÉGALITÉ



ÉQUITÉ

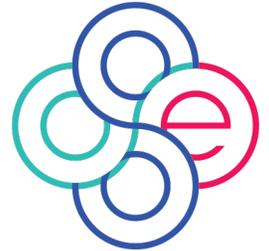


ACCÈS UNIVERSEL

Source : Conseil supérieur de l'éducation d'après une idée originale de Craig Froehle, illustré par Marie Lebossé-Gautron.



TROIS GRANDS PRINCIPES se sont imposés à l'issue des travaux



- Envisager la diversité des élèves dans leur ensemble et offrir une éducation inclusive pour tous.
- Maintenir des exigences élevées pour chaque élève et persévérer dans la recherche de solutions jusqu'à sa réussite.
- Agir en amont sur les obstacles à l'apprentissage et privilégier les réponses collectives qui permettent de répondre aux besoins individuels.

ORIENTATIONS ET RECOMMANDATIONS

Le napperon

POUR UNE ÉCOLE RICHE DE TOUS SES ÉLÈVES

S'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire

TROIS GRANDS PRINCIPES À CONSIDÉRER

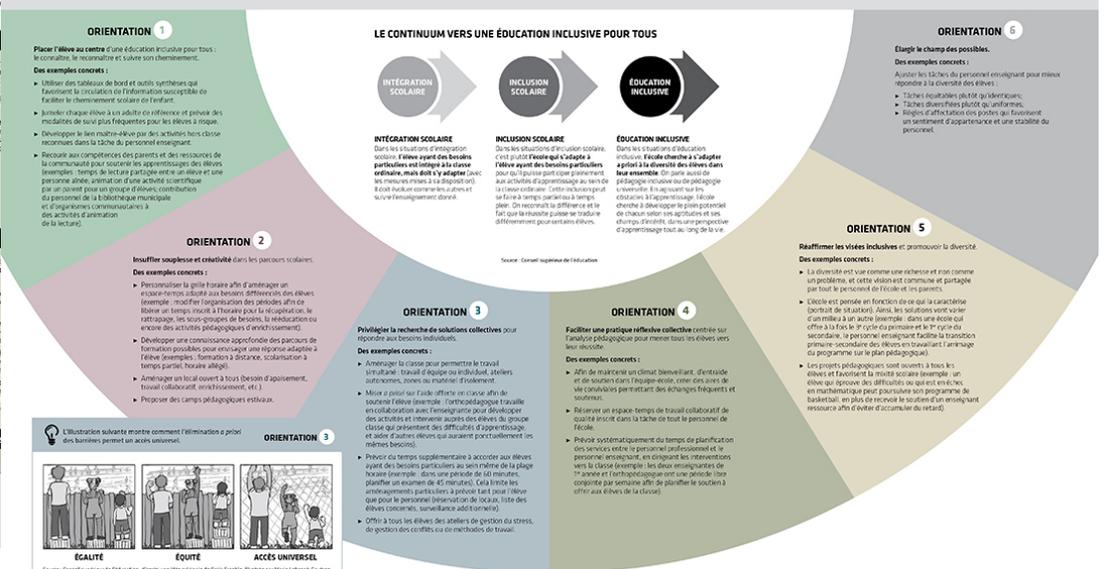
- **ENVISAGER LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES DANS LEUR ENSEMBLE ET OFFRIR UNE ÉDUCATION INCLUSIVE POUR TOUS**
- **MAINTENIR DES EXIGENCES ÉLEVÉES POUR CHAQUE ÉLÈVE ET PERSÉVÉRER DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS JUSQU'À SA RÉUSSITE**
- **AGIR EN AMONT SUR LES OBSTACLES À L'APPRENTISSAGE ET PRIVILÉGIER LES RÉPONSES COLLECTIVES QUI PERMETTENT DE RÉPONDER AUX BESOINS INDIVIDUELS**

ORIENTATION 1	ORIENTATION 2	ORIENTATION 3	ORIENTATION 4	ORIENTATION 5
<p>Placer l'élève au centre d'une éducation inclusive pour tous. Le connaître, le reconnaître et suivre son cheminement.</p> <p>• de bien connaître chaque élève</p> <p>• de planifier des activités qui renforcent les liens entre les élèves et les adultes.</p> <p>• de jumeler chaque élève à un adulte, de l'école avec qui il éprouve l'école ou un lien de confiance.</p> <p>• de faciliter la circulation de l'information et la coordination des actions.</p> <p>• d'informer et d'accueillir les parents et de mettre à contribution la connaissance qu'ils ont de leur enfant.</p> <p>• de prendre connaissance des ressources disponibles dans le milieu et de les solliciter pour contribuer effectivement à la réussite des élèves.</p>	<p>Insuffler souplesse et créativité dans les parcours scolaires.</p> <p>Offrir de l'aide dès que la difficulté se manifeste, sans attendre l'échec, et poursuivre la recherche de solutions pour combiner chaque élève jusqu'à sa réussite.</p> <p>Aménager le temps autrement pour consacrer un moment particulier aux apprentissages innovateurs (mise à l'épreuve, sous-groupes de besoins, etc.) au sein de la grille horaire de tous les élèves et appuyer une réponse collective à la diversité des besoins.</p> <p>Utiliser la marge de manœuvre existante pour adapter les parcours scolaires aux besoins des élèves (sans coût additionnel pour les parents, sans s'ajoutant qu'il entraîne les effets attendus).</p>	<p>Privilégier la recherche de solutions collectives pour répondre aux besoins individuels.</p> <p>Créer un espace-temps de qualité consacré à la pratique réflexive collective.</p> <p>Réaliser collectivement l'analyse pédagogique.</p> <p>Privilégier le déploiement des ressources professionnelles en soutien au personnel de l'école et au groupe-classe, notamment l'aide individualisée aux élèves pour que ces interventions ne suffisent pas.</p> <p>Soutenir l'exercice d'un leadership pédagogique, participatif et partagé.</p> <p>Encourager, soutenir et accompagner la pratique réflexive collective et les activités de développement professionnel collectif et collaboratif qui s'appuient sur les besoins exprimés.</p>	<p>Faciliter une pratique réflexive collective centrée sur l'analyse pédagogique pour mener tous les élèves vers leur réussite.</p> <p>Réviser le projet éducatif en fonction de l'école et de la perspective inclusive pour tous les élèves. L'encadrer, le reconnaître et le soutenir, notamment de façon pédagogique, par des outils, des protocoles et des pratiques innovatrices.</p> <p>Clarifier que l'actualisation des encadrements de gestion clarifie les pratiques scolaires dans un contexte inclusif.</p>	<p>Raffirmer les valeurs inclusives et promouvoir la diversité.</p> <p>Placer l'élève au centre d'une éducation inclusive pour tous: le connaître, le reconnaître et suivre son cheminement.</p> <p>Des exemples concrets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux de tableau de bord et autres synthèses qui favorisent la circulation de l'information susceptible de faciliter le cheminement scolaire de l'élève. • Jumeler chaque élève à un adulte ou référent et prévoir des modalités de suivi plus fréquentes pour les élèves à risque. • Développer à leur initiative par des activités hors classe reconnues dans la tâche du personnel enseignant. • Recourir aux compétences des parents et des ressources de la communauté pour soutenir les apprentissages des élèves (exemple: temps de lecture partagée entre un élève et un parent adulte, animation d'une activité scientifique par un parent ou un groupe d'élèves, contribution du personnel de la bibliothèque municipale et d'organismes communautaires à des activités d'animation de la lecture).
Recommandations aux milieux scolaires				
<p>Se doter de mécanismes qui permettent aux membres de l'équipe-école</p> <ul style="list-style-type: none"> • de bien connaître chaque élève • de planifier des activités qui renforcent les liens entre les élèves et les adultes. • de jumeler chaque élève à un adulte, de l'école avec qui il éprouve l'école ou un lien de confiance. • de faciliter la circulation de l'information et la coordination des actions. • d'informer et d'accueillir les parents et de mettre à contribution la connaissance qu'ils ont de leur enfant. • de prendre connaissance des ressources disponibles dans le milieu et de les solliciter pour contribuer effectivement à la réussite des élèves. 	<p>Offrir de l'aide dès que la difficulté se manifeste, sans attendre l'échec, et poursuivre la recherche de solutions pour combiner chaque élève jusqu'à sa réussite.</p> <p>Aménager le temps autrement pour consacrer un moment particulier aux apprentissages innovateurs (mise à l'épreuve, sous-groupes de besoins, etc.) au sein de la grille horaire de tous les élèves et appuyer une réponse collective à la diversité des besoins.</p> <p>Utiliser la marge de manœuvre existante pour adapter les parcours scolaires aux besoins des élèves (sans coût additionnel pour les parents, sans s'ajoutant qu'il entraîne les effets attendus).</p>	<p>Privilégier la recherche de solutions collectives pour répondre aux besoins individuels.</p> <p>Créer un espace-temps de qualité consacré à la pratique réflexive collective.</p> <p>Réaliser collectivement l'analyse pédagogique.</p> <p>Privilégier le déploiement des ressources professionnelles en soutien au personnel de l'école et au groupe-classe, notamment l'aide individualisée aux élèves pour que ces interventions ne suffisent pas.</p> <p>Soutenir l'exercice d'un leadership pédagogique, participatif et partagé.</p> <p>Encourager, soutenir et accompagner la pratique réflexive collective et les activités de développement professionnel collectif et collaboratif qui s'appuient sur les besoins exprimés.</p>	<p>Réviser le projet éducatif en fonction de l'école et de la perspective inclusive pour tous les élèves. L'encadrer, le reconnaître et le soutenir, notamment de façon pédagogique, par des outils, des protocoles et des pratiques innovatrices.</p> <p>Clarifier que l'actualisation des encadrements de gestion clarifie les pratiques scolaires dans un contexte inclusif.</p>	<p>Raffirmer les valeurs inclusives et promouvoir la diversité.</p> <p>Placer l'élève au centre d'une éducation inclusive pour tous: le connaître, le reconnaître et suivre son cheminement.</p> <p>Des exemples concrets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux de tableau de bord et autres synthèses qui favorisent la circulation de l'information susceptible de faciliter le cheminement scolaire de l'élève. • Jumeler chaque élève à un adulte ou référent et prévoir des modalités de suivi plus fréquentes pour les élèves à risque. • Développer à leur initiative par des activités hors classe reconnues dans la tâche du personnel enseignant. • Recourir aux compétences des parents et des ressources de la communauté pour soutenir les apprentissages des élèves (exemple: temps de lecture partagée entre un élève et un parent adulte, animation d'une activité scientifique par un parent ou un groupe d'élèves, contribution du personnel de la bibliothèque municipale et d'organismes communautaires à des activités d'animation de la lecture).
Recommandations au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport				
<p>Raffirmer le financement de base des écoles québécoises.</p> <p>Accorder un budget d'innovation pluriannuel (de trois à cinq ans) aux écoles qui se mobilisent dans une perspective d'éducation inclusive.</p> <p>Reconnaître le maître officelle la formation générale acquise par des élèves n'ayant pas obtenu leur diplôme d'études secondaires.</p>	<p>Créer et évaluer les futurs encadrements éducatifs du numérique dans une perspective d'éducation inclusive pour tous et vivre une responsabilité collective.</p> <p>Agir dès à présent sur l'accessibilité numérique, un format intermédiaire, du matériel pédagogique, notamment</p> <ul style="list-style-type: none"> • en ajoutant une clause portant sur l'accessibilité numérique à la liste des critères d'approvisionnement du matériel éducatif; • en offrant une plateforme de gestion qui permet les prêts numériques simultanés pour faciliter l'usage de la littérature jeunesse; • en développant un modèle d'affaires avec les éditeurs de matériel éducatif pour obtenir un droit d'accès numérique pour l'ensemble des écoles du réseau. 	<p>Ajuster les compétences professionnelles attendues du personnel scolaire aux exigences d'une éducation inclusive pour tous.</p> <p>Soutenir financièrement la recherche sur la façon de concevoir l'éducation inclusive.</p> <p>Favoriser le transfert et la mobilisation des connaissances issues de la recherche ainsi que le partage des savoirs expérimentés au sein des équipes-écoles.</p>	<p>Mettre une campagne d'initiatives pour promouvoir l'éducation inclusive.</p> <p>Inciter l'éducation inclusive et orienter rapidement le système québécois</p> <ul style="list-style-type: none"> • en lançant une enquête nationale d'évaluation de l'état des lieux de l'éducation inclusive; • en adoptant un régime budgétaire encourageant les pratiques de développement professionnel et d'innovation pédagogique. <p>À court terme, revoir le processus de validation des écoles qui ont un financement additionnel du personnel professionnel et enseignant.</p>	<p>Placer l'élève au centre d'une éducation inclusive pour tous: le connaître, le reconnaître et suivre son cheminement.</p> <p>Des exemples concrets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnaliser la grille horaire afin d'aménager un espace-temps dédié aux besoins différenciés des élèves (exemple: modifier l'organisation des périodes afin de laisser un temps supplémentaire à la récupération, le rattrapage, les sous-groupes de besoins, la médiation ou encore des activités pédagogiques d'entraînement). • Développer une commission approfondie des parcours de formation possibles pour envisager une réponse adaptée à l'élève (exemples: formation à distance, scolarisation à temps partiel, horaire allégé). • Aménager un local ouvert à tous (besoin d'apaisement, travail collaboratif, interventions, etc.). • Prévoir des camps pédagogiques estivaux.
Recommandation aux établissements d'enseignement supérieur et au Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement				
<p>S'assurer que les programmes de formation initiale du personnel scolaire permettent de développer les aptitudes, les connaissances et les compétences liées aux exigences d'une éducation inclusive tout au long du continuum de formation.</p>				

En collaboration avec: CTREQ (Le centre de recherche pour l'ensemble des écoles de Québec)

DES ÉCOLES INSPIRANTES QUI S'ADAPTENT À LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES

Des exemples concrets mis en place dans les écoles citées dans l'avis : Pour une école riche de tous ses élèves



Les contenus présentés sur cette page sont tirés de:
 • **Centre de recherche de l'éducation (2017). Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire. Québec, Le Conseil, 105 p.**
 • **Centre de recherche de l'éducation (2017). Étude de cas : des écoles inspirantes qui s'adaptent à la diversité des élèves. Document complémentaire de l'avis Le Conseil 104. Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire. Québec, Le Conseil, 10 p.**



La trousse d'appropriation et de mobilisation



LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (CSE) ET
LE CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE (CTREQ)
sont fiers de vous présenter :

LA TROUSSE « POUR UNE ÉCOLE RICHE DE TOUS SES ÉLÈVES »

Cette trousse contient des outils de transfert à l'intention des équipes-écoles du primaire et du secondaire qui souhaitent approfondir leur réflexion sur les actions à mettre en place afin de cheminer sur la voie d'une éducation plus inclusive.

En octobre 2017, le CSE a publié un avis intitulé *Pour une école riche de tous ses élèves - S'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire*. Pour son élaboration, le Conseil est notamment allé à la rencontre de dix écoles qui ont réussi à s'adapter à la diversité de leurs élèves. Cette démarche exploratoire lui a permis non seulement d'étudier des cas réels, mais aussi de trouver des éléments de réponse à la question du comment faire. Ces histoires de réussite ont été d'importantes sources d'inspiration lors de l'élaboration de la trousse.



Contenu de la trousse :

Une **présentation vidéo** qui expose les principaux contenus de l'avis. Elle est accompagnée de son **cahier de participation** qui permet de conserver une trace des activités de réflexion et d'appropriation proposées pendant le visionnement.

Un **napperon** qui résume les principes, les orientations, les recommandations de l'avis et qui offre quelques exemples de pratiques soutenant une éducation inclusive pour tous.

Un **guide de référence et d'animation** qui explicite la démarche d'utilisation de la trousse. Il contient également six ateliers de réflexion pour soutenir la démarche de mobilisation de l'équipe-école ainsi que les documents reproductibles afférents.

Comment se procurer les différents éléments de la trousse :

Disponibles en format électronique, les différents outils de la trousse sont téléchargeables gratuitement depuis le lien suivant : www.cse.gouv.qc.ca/trousse_pour_école_riche_eleves

*L'éducation inclusive,
un projet de société
auquel vous êtes conviés!*

UNE PRÉSENTATION DU :
Conseil supérieur
de l'éducation
Québec

EN COLLABORATION AVEC :
CTREQ
Centre de transfert
pour la réussite
éducative du Québec



Please note that an English version of the toolkit is available

L'éducation inclusive, des outils pour la concrétiser

Dans un contexte où la diversité présente dans les écoles s'est accrue au cours des dernières années, il est essentiel de réfléchir à des approches plus universelles pour permettre à tous les élèves de développer leur plein potentiel. Dans cette optique, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) et le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) sont fiers de présenter la trousse « Pour une école riche de tous ses élèves ».

Pour faire connaître cette trousse autour de vous, vous pouvez utiliser le **feuillelet de présentation**.

Accessible gratuitement, cette trousse contient des outils de transfert à l'intention des équipes-écoles du primaire et du secondaire qui souhaitent approfondir leur réflexion sur les actions à mettre en place afin de cheminer sur la voie d'une éducation plus inclusive. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le **contexte de cette démarche**.

L'ensemble du système d'éducation doit y contribuer et chaque personne est invitée à apporter sa pierre à l'édifice.

Découvrez les outils créés pour vous et rassemblés dans cette trousse.



Une **présentation vidéo** qui expose les principaux contenus de l'avis. Elle est accompagnée de son **cahier de participation** qui permet de conserver une trace des activités de réflexion et d'appropriation proposées pendant le visionnement.



Un **napperon** qui résume les principes, les orientations, les recommandations et qui offre quelques exemples de pratiques soutenant une éducation inclusive pour tous. Une version en noir et blanc du napperon est aussi offerte.



Un **guide de référence et d'animation** qui explicite la démarche d'utilisation de la trousse. Il contient également six ateliers de réflexion pour soutenir la démarche de mobilisation de l'équipe-école ainsi que les documents reproductibles afférents. Ce guide s'adresse à la direction d'école et au comité de travail mandaté pour accompagner l'équipe-école. Il a pour objectif de faciliter la mise en œuvre de la démarche.

Québec

ORIENTATION 1

Placer l'élève au centre d'une éducation inclusive pour tous : le connaître, le reconnaître et suivre son cheminement.

ORIENTATION 2

Insuffler souplesse et créativité dans les parcours scolaires.

ORIENTATION 3

Privilégier la recherche de solutions collectives pour répondre aux besoins individuels.

ORIENTATION 4

Faciliter une pratique réflexive collective centrée sur l'analyse pédagogique pour mener tous les élèves vers leur réussite.

ORIENTATION 5

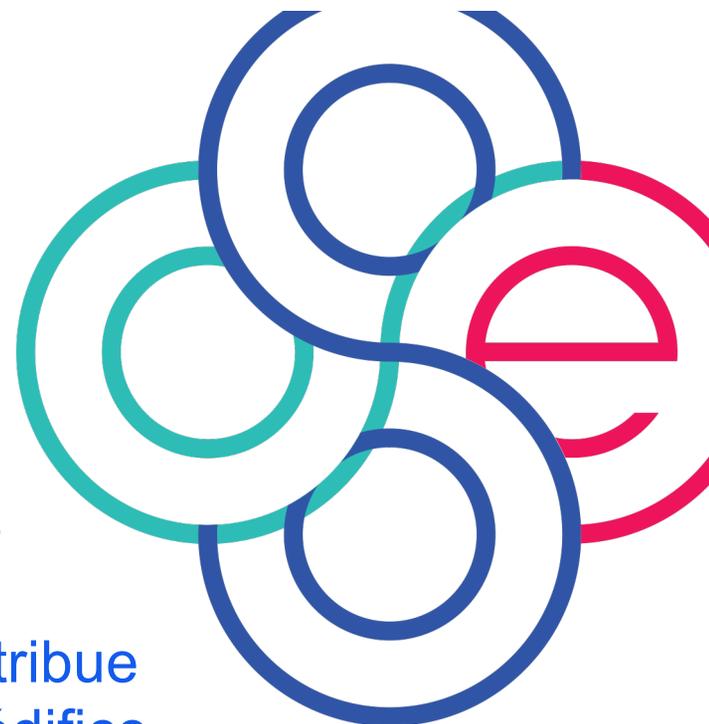
Réaffirmer les visées inclusives et promouvoir la diversité.

ORIENTATION 6

Élargir le champ des possibles.

CONCLUSION

Offrir une éducation inclusive à tous les élèves est une **responsabilité collective** qui implique que l'ensemble du système y contribue et que chaque personne apporte sa pierre à l'édifice.



L'avis, le sommaire, l'étude de cas et la trousse d'appropriation et de mobilisation sont accessibles en version électronique sur le site Internet du Conseil, à l'adresse suivante :

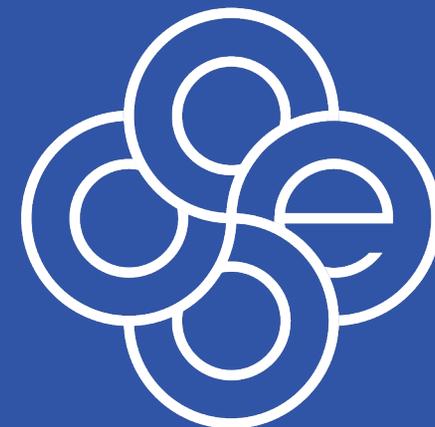
cse.gouv.qc.ca

Pour obtenir un exemplaire de l'avis, communiquez avec nous

par téléphone : 418 643-3851

par courrier électronique :

conseil@cse.gouv.qc.ca



**CONSEIL
SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION**

Québec 